

Qui dit baisse démographique dit développement de l'attractivité du territoire !

L'attractivité ce sont des services, des infrastructures et des moyens de transport, un cadre de vie et de l'esthétisme.

La préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti traditionnel en milieu rural représentent un enjeu majeur pour l'attractivité d'un territoire. Il est essentiel de valoriser le territoire par une politique forte et ambitieuse en matière de préservation du bâti traditionnel et de l'intégration des nouvelles constructions, à l'instar de ce qui se fait dans plusieurs régions françaises. La mise en valeur du patrimoine rural répondrait par ailleurs à l'enjeu d'attractivité touristique !

La préservation et la rénovation du bâti traditionnel est une nécessité, mais il est crucial d'éviter les raccourcis qui peuvent nuire à son intégrité. L'isolation des murs par l'extérieur, par exemple, dénote une méconnaissance du sujet. Les murs ne constituent pas le premier poste de déperdition de chaleur, et isoler des murs en moellons par l'extérieur peut entraîner des problèmes de salubrité, sans parler de la détérioration esthétique du bâti. Il est donc impératif d'adopter une approche plus nuancée et respectueuse du bâti existant.

En ce qui concerne les nouvelles constructions, il est essentiel de réfléchir à leur intégration dans le paysage existant. À l'heure de la densification urbaine, il est primordial d'harmoniser le bâti afin de créer un ensemble cohérent et esthétiquement agréable. L'absence de politique sur ce sujet risque d'aboutir à un rendu peu attractif.

Il est donc nécessaire de définir quelques règles d'harmonie concernant les toitures, les couleurs et les clôtures. Ces trois éléments permettraient de proposer un aménagement du territoire réfléchi, sans imposer de contraintes drastiques aux porteurs de projets.

S'inspirer des politiques menées dans d'autres régions et agir pour un territoire sachant intégrer et préserver !

Déposée le 28 janvier 2026 à 18:49:13